



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 09/04/24 en présence et audioconférence

**Président** : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT

**Excusé** : MM. Arthur FLEURY – Fatah LARAB - Jean-Marc STERNE

**Absent** : MM. Toufik HAMDAOUI - Pierre-Yves KERLOCH

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### Rappel à tous les clubs

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

### SENIORS

#### Match N° 25920885 ESP PARIS 19 / CAMILLIENNE D1 du 06/04/24

Rapport du chef de l'établissement : Panne électrique connue avant la rencontre avec une proposition d'un terrain de repli avec changement de date et d'heure refusée par le club de la CAMILLIENNE.

*La commission fixe la rencontre au 21/04/24 à 15H*

#### Match N° 25967840 AS PARIS 2 / ANTILLAIS PARIS 19 D3.B du 12/05/24

Demande de modification sur Footclub club par l'AS PARIS au motif : deux matches à la même heure.

*Cette rencontre n'ayant pas d'impact sur les montées ou descentes, la commission donne son accord.*

**SENIORS FEMININES****Match N° 26849466 CA PARIS 3 / SOLITAIRES D1 du 06/04/24**

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe de SOLITAIRES.

*La commission donne match perdu par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à l'équipe de Paris Est Solitaires et lui inflige une amende de 40 € (Cf. annexe financière)*

**JEUNES****U 18****Match N° 25926960 ES PARISIENNE / MACCABI PARIS 2 D2 du 24/03/24**

*Après deux appels restés infructueux et hors de la présence de MM. BENGUIGUI, PINTO, la commission donne match perdu par pénalité (-1pt, 0but) à l'équipe de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 50 € (Cf. annexe financière)*

**Match N° 25926983 PARIS ALESIA / ES PARISIENNE D2 du 07/04/24**

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe de l'ES PARISIENNE.

*Hors de la présence de MM. BENGUIGUI, PINTO, la commission donne match perdu par forfait (3<sup>ème</sup> forfait) à l'équipe de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 40 € (Cf. annexe financière)*

*En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 100 € (Cf annexe financière)*

**Match N° 25926980 ESC XVème / PARIS SPORT CULTURE D2 du 07/04/24**

**Courriel de ESC XV du 04/04/24** demandant le report de la rencontre au motif : décès d'un proche de l'éducateur.

*La commission fixe la rencontre au 21/04/24*

**Match N° 25927110 JAM / PITRAY OLIER 4 D3.A du 07/04/24**

Lecture de la FMI Match non joué au motif absence de l'équipe de PITRAY OLIER 4

*La commission donne match perdu par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) à l'équipe 4 de Pitray Olier Paris et lui inflige une amende de 40 € (Cf. annexe financière)*

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.**

**2<sup>ème</sup> et dernier appel**

28021565 ESP. PARIS 19 / PUC coupe U18 du 31/03/24

## FORFAITS GENERAUX

### SENIORS D1

PARIS EST SOLITAIRES  
(PV du 26/03/24 discipline déclassement)

### SENIORS D3

ESC PARIS 20<sup>ème</sup> (PV du 08/11/23 SR déclassement)  
JS PARIS (PV du 03/04/24 SR déclassement)

### CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)  
PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

### SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)  
PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)  
ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

### ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

### Criterion +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)  
PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

### U18 D2

ES PARISIENNE (PV du 09/04/24)

### U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)  
MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

### U18 D3 (suite)

TROPS (PV du 10/10/23)  
CFFP (PV du 07/11/23)

### U16 D1

CFFP  
(PV du 20/02/24 discipline déclassement)

### U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

### U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)  
ESC PARIS 20<sup>ème</sup> (PV du 24/10/23)  
ESC XV (PV du 21/11/23)

### U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

### U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

### U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)  
PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)  
ESC PARIS 20<sup>ème</sup> (PV du 17/10/23)  
ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)  
ESC XV (PV du 14/11/23)  
ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

## PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

**SUITE A DES CONTRAINTES DE CALENDRIERS ENTRE LA LIGUE ET LE DISTRICT, DE DISPONIBILITES DES INSTALLATIONS DE LA CAPITALE EN VUE DE LA PREPARATION DES JO, LES DATES DES FINALES DANS CERTAINES CATEGORIES SONT MODIFIEES CI-DESSOUS :**

**RAPPEL** - Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur toutes les demi-finales. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en catégorie « jeunes » (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

### **COUPE 75 SENIORS**

Finale le 26/05/24 à 15H

**ENFANTS GOUTTE D'OR et P.U.C.**

### **COUPE SENIORS Amitié**

Finale le 26/05/24 à 13H

**MACCABI PARIS METROPOLE 2 et SALESIEENNE DE PARIS 2**

### **Coupe Anciens**

Finale le 19/05/24 à 09H

**MACCABI PARIS METROPOLE et SEIZIEME ES**

### **COUPE CDM**

Finale le 26/05/24 à 09H

**CASTANHEIRA PARIS AS et CHAMPIONNET S. PARIS**

**COUPE 75 SENIORS FEMININE**

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 11/05/24 à 17H30

**Coupe 75 U20**

Finale le 19/05/24 à 13H

**ENFANTS GOUTTE D'OR et PARIS 13 ATLETICO.**

**COUPE 75 U18**

1/2 de finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 19/05/24 à 15H

**COUPE 75 U16**

1/2 finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24

Finale le 19/05/24 à 11H

**Coupe U16 Amitié**

Finale le 26/05/24 à 11H

**PARIS 13 ATLETICO 3 et P.U.C. 3**

**COUPE 75 U14**

Finale le 18/05/24 à 12H

**PARIS 13 ATLETICO et P.U.C.**

**Coupe U14 Amitié**

Finale le 18/05/24 à 12H

**PARIS 15 AC 2 et PARIS ALESIA 2**

**Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**

Finale le 18/05/24 à 16H30

**AS 116-17 Le Brio / BRETONS PARIS.**

**ATTENTION** lorsqu'une date butoir est prévue et qu'à la date du tour de coupe une rencontre prioritaire est programmée, la rencontre de coupe doit avoir lieu en semaine. Si 8 jours avant la date butoir, le club recevant n'a pas de possibilité pour accueillir le match, ce dernier sera inversé automatiquement. Dépassé la date butoir sans que la rencontre ait lieu, les équipes seront déclarées forfait avec les pénalités prévues à l'annexe financière.